

Les Pieds Nickelés à la manœuvre saison 6 : une amende pour avoir jardiné à 200m de chez lui, une !

écrit par Raoul Girodet | 7 avril 2020



La bureaucratie : l'arme fatale contre le virus.

Notre beau pays ne changera décidément pas. Le mot « bureaucratie » est une invention française remontant à 1745 et qui depuis a fait le tour du monde.

Cela étant dit, la bureaucratie est de toute évidence restée fermement ancrée dans son pays d'origine.

Pour combattre le virus, après avoir échoué sur toute la ligne, le gouvernement a été acculé et n'a eu d'autre choix que d'embastiller les Français, avec cependant une permission de sortie quotidienne d'une heure, baptisée : « Autorisation dérogatoire de déplacement ».

Certes, on a tous compris qu'on n'avait plus le choix et qu'il fallait rester confinés pour pallier les décisions catastrophiques de nos élites.

Cependant, la maréchaussée pourrait essayer de faire preuve de discernement, à défaut d'intelligence.

Qu'apprend-on dans un journal local en Bourgogne ?

Cette semaine un des lecteurs s'est étonné d'avoir été verbalisé alors qu'il était dans son jardin à 200 mètres de son domicile. « *J'avais une attestation dont j'avais coché la case déplacement bref dans la limite d'une heure* » explique notre lecteur.

« *Les gendarmes, après avoir appelé leur commandant, m'ont dit que c'était interdit et que le jardinage n'était pas une activité physique, explique notre lecteur* ». Alors peut-on jardiner pendant le confinement ? « *Oui, tant que votre jardin est attenant à votre domicile et que vous n'avez pas besoin de sortir dans l'espace public pour vous y rendre* », précise la gendarmerie de Côte d'Or, qui s'en rapporte au site du gouvernement.

On ne peut que déplorer que ni le gendarme ni le commandant n'aient jamais manié une bêche pour juger que le jardinage n'est pas une activité physique...

La même gendarmerie précise qu'il est interdit de faire du vélo ou de la trottinette pendant le temps de sortie autorisé...

Mieux encore, la gendarmerie rappelle que si les particuliers peuvent aller acheter des produits en jardinerie mais uniquement si leur déplacement était d'abord pour acheter des produits de première nécessité. « *Il est interdit de se déplacer uniquement pour acheter des plants dans une jardinerie* ».

Conclusion : si vous voulez aller en jardinerie, vous êtes

obligés d'aller AUSSI dans un supermarché pour ne pas être verbalisé. Ceci multiplie donc vos contacts, mais ce n'est pas grave puisque vous n'êtes plus verbalisable.

Passons maintenant au masque. Il a d'abord été jugé inutile par le gouvernement, puisqu'il n'y en avait pas.

Mais sous la pression le ministre Véran est en train de procéder à une « réévaluation de doctrine ». Traduction : « *on s'est encore gourés, et il faut rétropédaler sans que ça ne se voie trop...* ».

Alors bien sûr un groupe de réflexion étudie le sujet. Il donnera le résultat de ses travaux à un comité d'experts qui travaillera dessus pour rendre ses conclusions préliminaires à une Commission qui elle-même sera auditée par un Haut Comité qui préparera une synthèse pour le ministre.

Celui-ci se tâtera la gauche, puis la droite et finira probablement par pondre un arrêté rendant le port du masque obligatoire. Il faudra aussi définir des normes, homologuer des fabricants et faire valider le tout à Bruxelles.

La teneur de l'arrêté ministériel sera très explicite : le virus se verra interdire formellement de franchir le masque des personnes infectées. Il lui sera expressément prohibé de passer dans l'autre sens pour infecter une personne indemne sous peine d'une amende forfaitaire qui sera majorée en cas de récidive.

Bref, on l'aura compris, depuis deux mois le gouvernement nous mène en bateau de façon criminelle. Combien de morts liés à cette latence dans la « réévaluation de doctrine » ?

Il suffit d'aller voir ce qui se passe ailleurs. Le Center for Disease Control aux États-Unis (qui n'est pas réputé pour être un ramassis de clampins) a eu tôt fait de

préconiser des masques artisanaux, allant même jusqu'à indiquer comment les confectionner en découpant un vieux T-shirt...

Pragmatisme et réactivité contre conformisme et passivité.

Avec notre bureaucratie, on a encore gravement macroné et le virus a de beaux jours devant lui.

Les Pieds Nickelés Saisons [1](#) [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)